



CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE :

ET :

Il a été convenu ce qui suit :

Une réduction de 10% sera appliquée pour les membres du CE de l'entreprise et ayants droits (4 personnes maximum), sur présentation d'un justificatif de l'année en cours (cette offre n'est pas cumulable avec les autres offres du Parc).

Le règlement des prestations sera effectué le jour de l'activité directement à la caisse de N'CO Park.

En contrepartie :

L'association ou le CE s'engage à inscrire la société N'co Park sur la liste de ses partenaires privilégiés et à diffuser à l'ensemble des membres de l'association ou du CE toutes informations publicitaires envoyées par la société N'co Park.

Cette convention de partenariat sera reconduite tacitement tous les ans et pourra être dénoncée par l'une ou l'autre des parties signataires.

Fait à Lannemezan en deux exemplaires le

Faire précéder la signature de la mention "lu et approuvé"

Association ou CE
Le responsable

N'co Park
Le Gérant Nicolas HERQUE


N'CO PARK
456 boulevard du Futur
65300 LANNEMEZAN
Tél. 06 07 09 33 90
Siret 511 050 460 00027 - Code Naf 9320Z
TVA : FR4451050460

456 boulevard du Futur - Zone commerciale "La Ramondia" (derrière 10101) - 65300 LANNEMEZAN
Tél. 06 07 09 33 90 ou 06 78 39 56 37 - www.ncopark.com - contact@ncopark.com

